

**13 janvier 2021**

# **Copil Energie**



# Ordre du jour



1. Retour sur les chiffres clés et enjeux énergétiques liés au parc de logements locatifs sociaux en région Centre Val de Loire
2. Bilan des opérations de rénovation énergétique programmées en 2020-2021 par les organismes Hlm régionaux
3. Echanges sur les aides nationales et régionales pour la rénovation énergétique du parc social et l'adéquation entre aides et besoins
4. Définition de la feuille de route 2021 du Copil Energie : communication et suivi de l'étude

# Introduction

⇒ Principales remarques du Copil Energie de juillet 2020 :

- Définition des enjeux/priorisations liés à la rénovation énergétique : type de parc, données chiffrées sur les opérations de travaux, comparaisons entre territoires
- Focus sur les financements
- Communication et sensibilisation des élus sur les enjeux de rénovation énergétique

⇒ Les données mobilisées sur la performance énergétique du parc social :

- RPLS 2019 : logements ayant une étiquette énergétique et situés dans un EPCI avec obligation d'élaboration d'un PCAET (près de 157 000 logements ; 81% du parc)

Département	Parc HLM (Source RPLS)	Echantillon étudié (Source RPLS)	Pourcentage de l'échantillon étudié
Cher	21 186	9 998	47%
Eure-et-Loir	32 314	28 481	88%
Indre	17 505	11 234	64 %
Indre-et-Loire	50 012	46 100	92%
Loir-et-Cher	21 467	17 734	83%
Loiret	50 770	43 347	85%
Centre-Val de Loire	<b>193 254</b>	<b>156 894</b>	<b>81%</b>

- Données DIS sur les systèmes de chauffage

# Chiffres clés et enjeux énergétiques

## Enjeu n°1 : la rénovation du parc énergivore

### Chiffres clés du parc énergivore (EFG) en Centre-Val de Loire

(source : RPLS 2019)

Echantillon : 19% de EFG - 30 365 lgts

Région : 23% de EFG - 40 411 lgts

Part de logements énergivores :

**Collectif** 17% 19 571

**Individuel** 32% 10 665

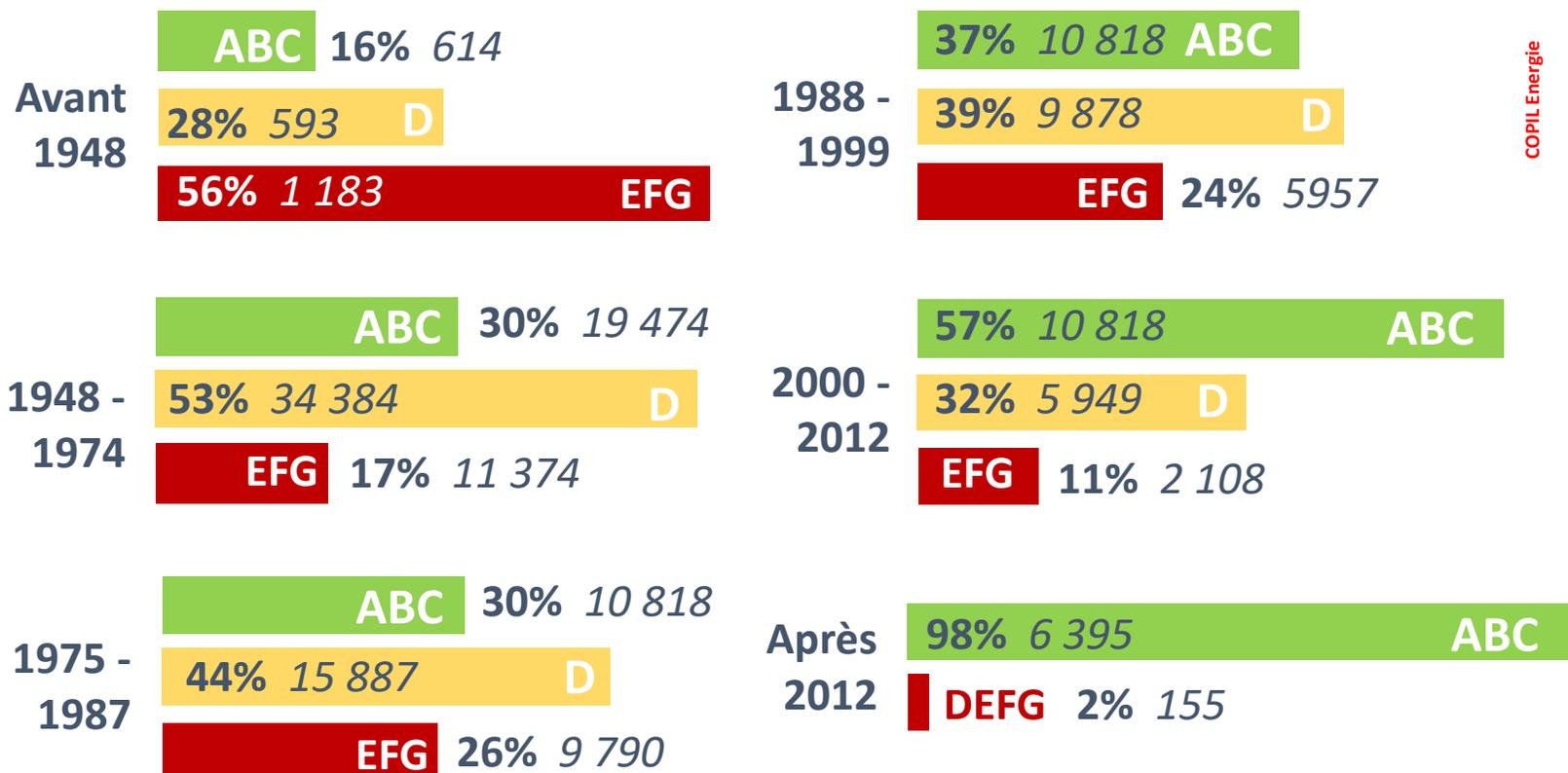
**Etudiant** 25% 204

**QPV** 13% 7 175

**Hors QPV** 23% 23 265

### Age du bâti de l'échantillon selon l'étiquette DPE

Source : RPLS 2019



# Chiffres clés et enjeux énergétiques

## Enjeu n°1 : la rénovation du parc énergivore

### Chiffres clés du parc énergivore (EFG) en Centre-Val de Loire

(source : RPLS 2019)

Echantillon : 19% de EFG - 30 365 lgts

Région : 23% de EFG - 40 411 lgts

Part de logements énergivores :

**Collectif** 17% 19 571

**Individuel** 32% 10 665

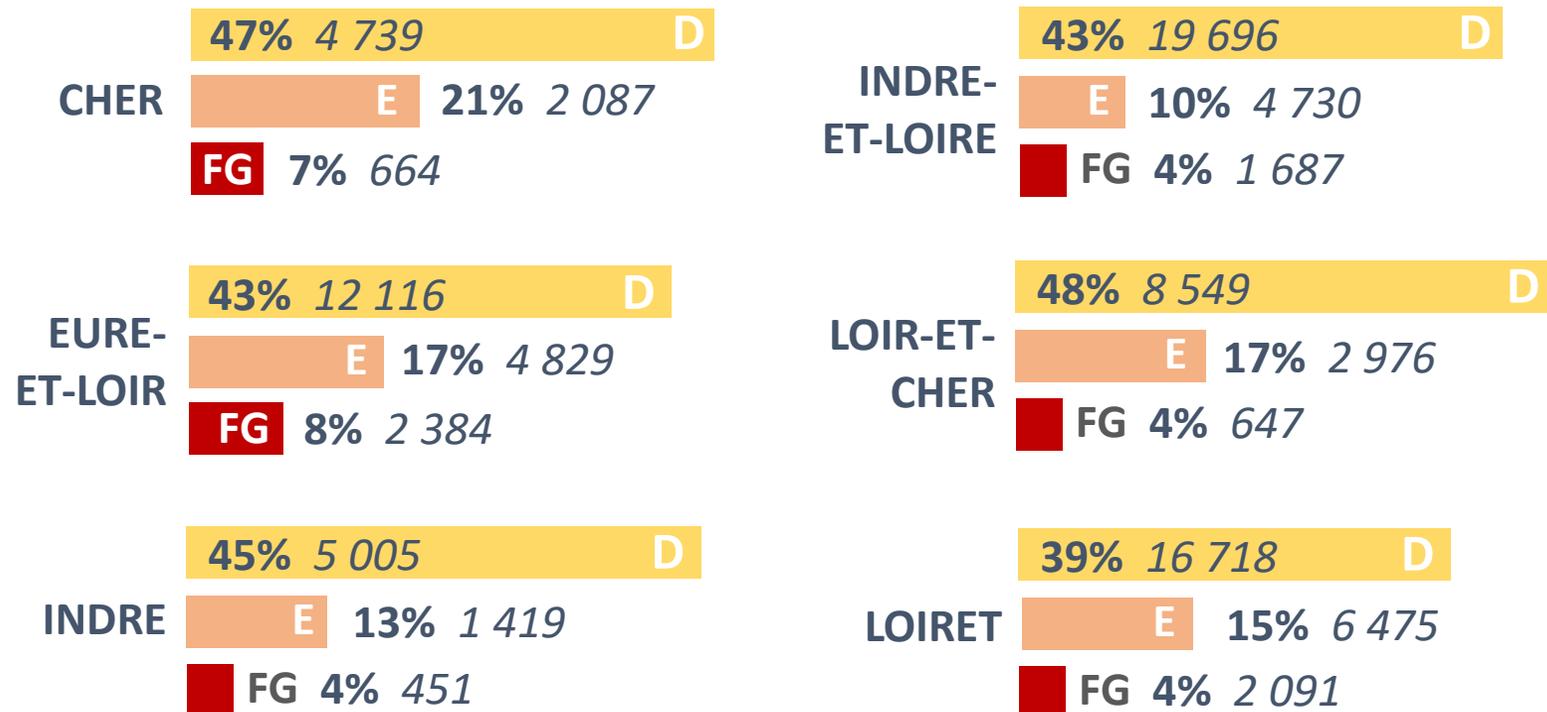
**Etudiant** 25% 10 665

**QPV** 13% 7 175

**Hors QPV** 23% 23 265

### Efficacité énergétique du parc de logements de l'échantillon d'étude

Source : RPLS 2019

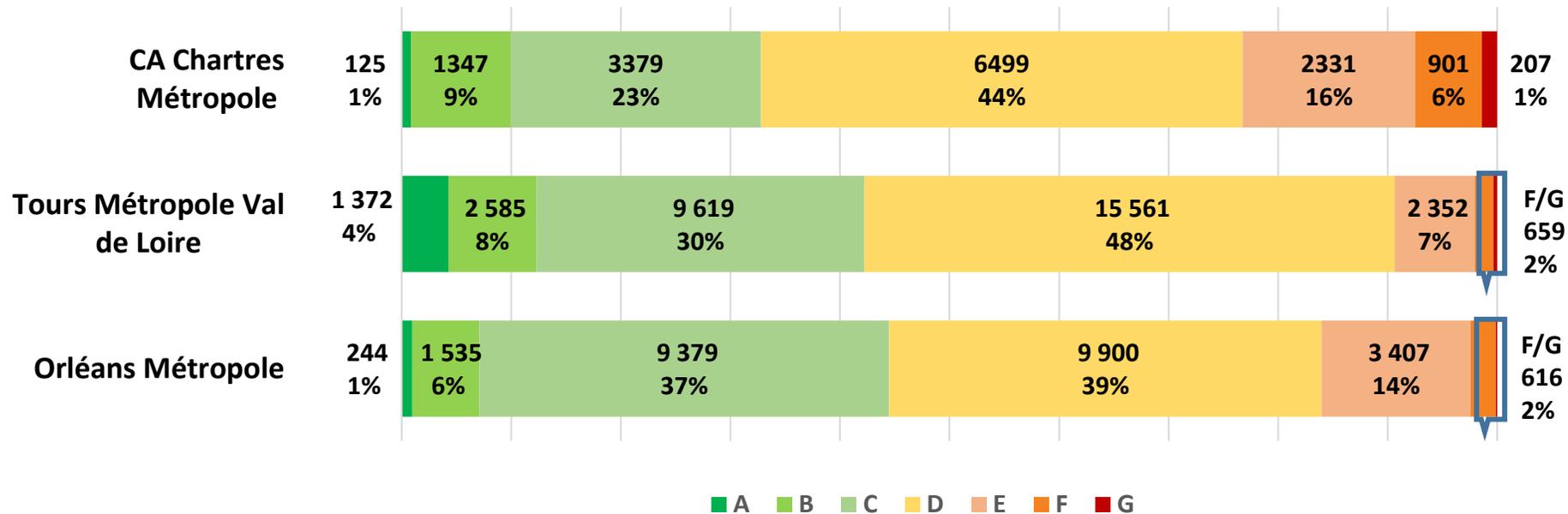


# Chiffres clés et enjeux énergétiques

## Enjeu n°2 : la rénovation en territoire « détendu »

### Efficacité énergétique du parc de logements de l'échantillon d'étude des « métropoles » régionales

Source : RPLS 2019



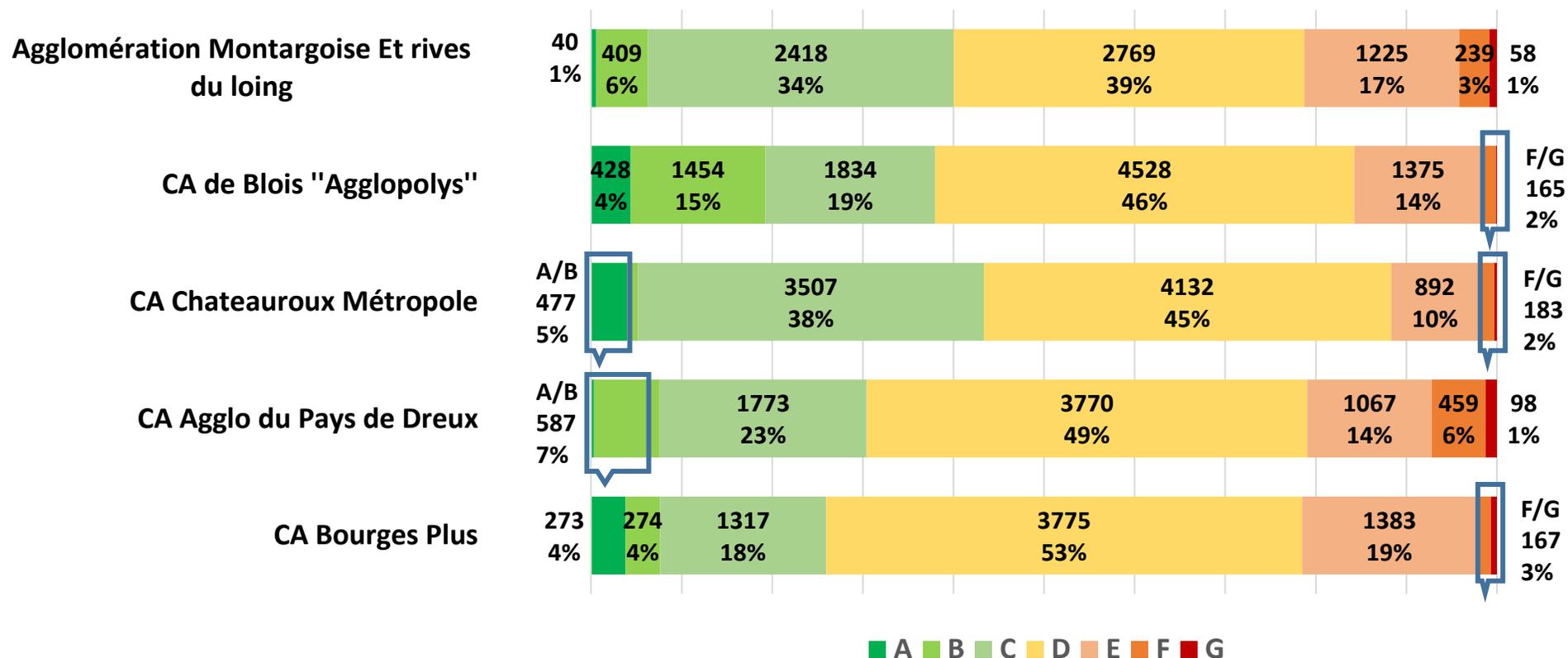
Entre 9 et 23%  
de logements  
énergivores  
selon les  
territoires

# Chiffres clés et enjeux énergétiques

## Enjeu n°2 : la rénovation en territoire « détendu »

### Efficacité énergétique du parc de logements de l'échantillon d'étude des CA régionales

Source : RPLS 2019



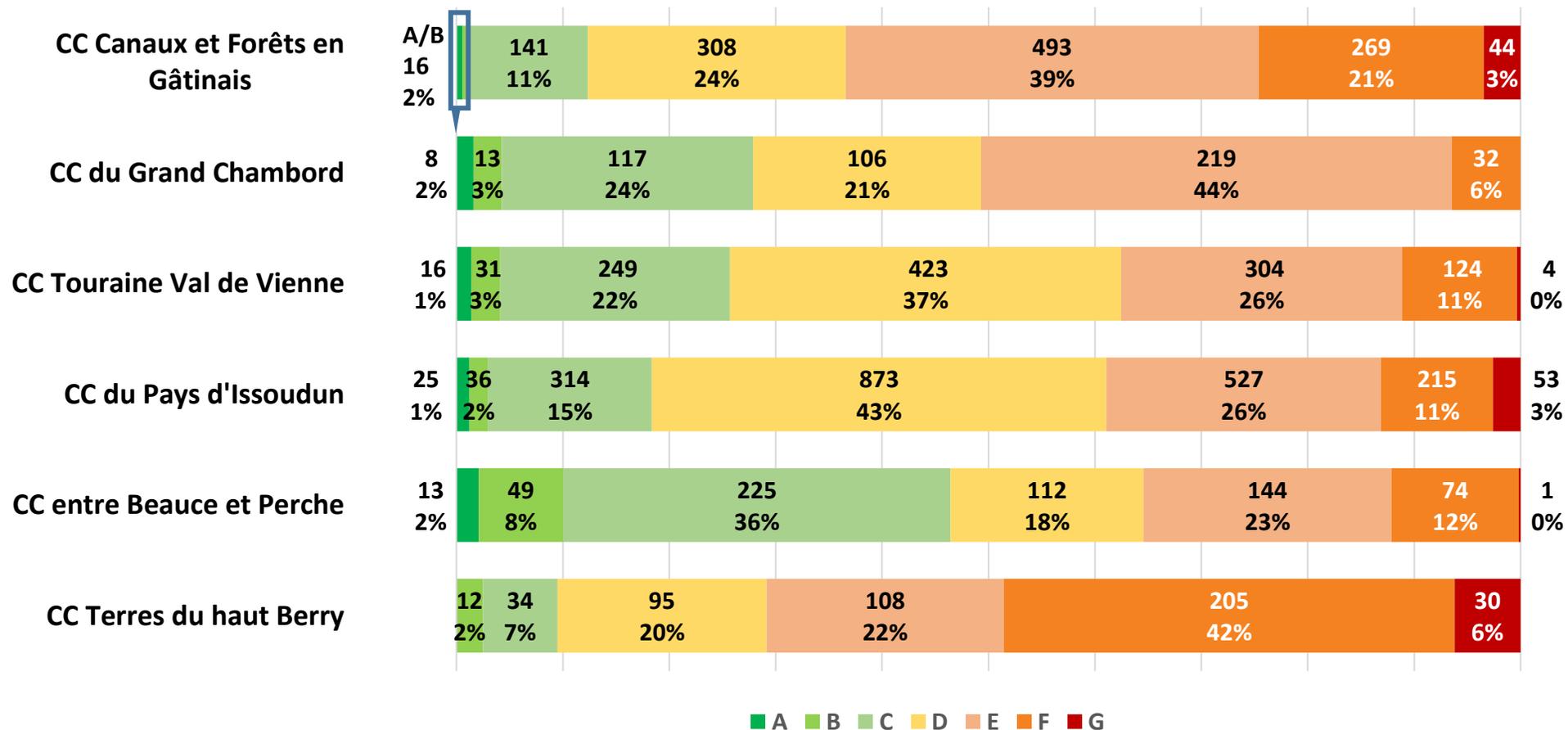
Entre 12 et 22% de logements énergivores selon les territoires

# Chiffres clés et enjeux énergétiques

## Enjeu n°2 : la rénovation en territoire « détendu »

Efficacité énergétique du parc de logements de l'échantillon d'étude dans 6 CC « rurales » régionales

Source : RPLS 2019



Entre 35 et 70% de logements énergivores selon les territoires

■ A ■ B ■ C ■ D ■ E ■ F ■ G

# Chiffres clés et enjeux énergétiques

## Enjeu n°2 : la rénovation en territoire « détendu »

Comparaison de l'efficacité énergétique du parc de logements de l'échantillon d'étude

Source : RPLS 2019

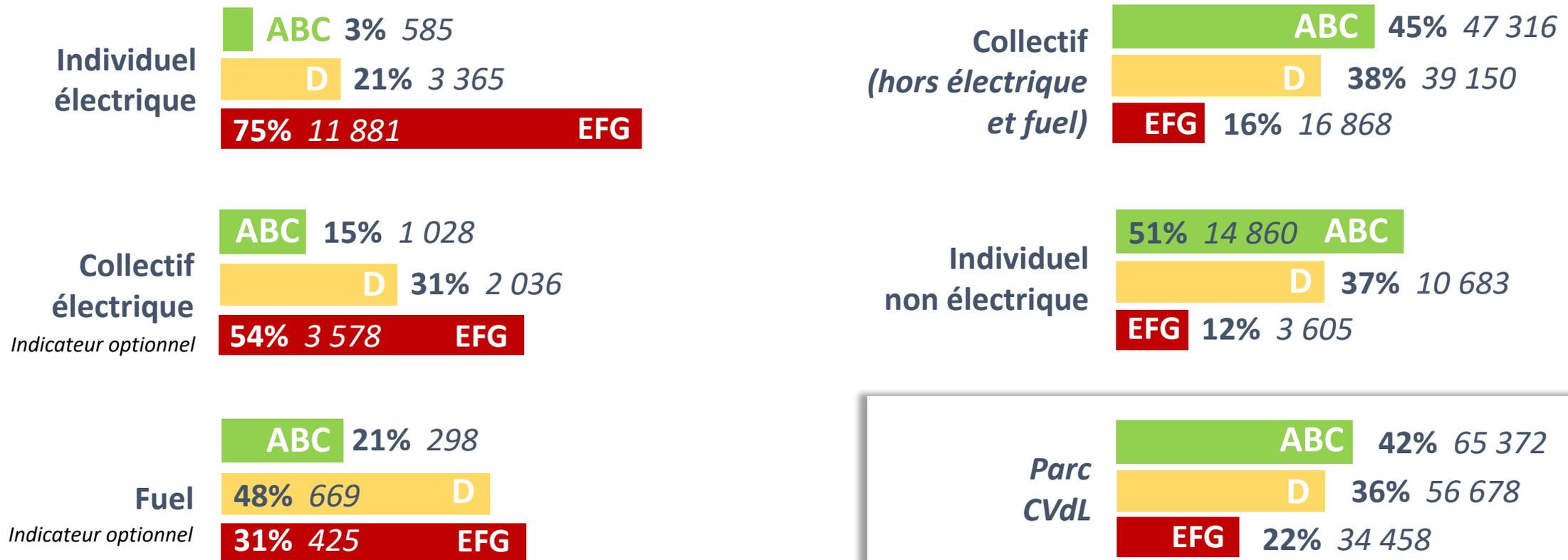
	A	B	C	D	E	F	G
Métropoles	2% 1 741	8% 5 467	31% 22 377	44% 31 960	11% 8 090	3% 2 028	<1% 355
Communauté d'agglomération	3% 1 130	7% 2 812	26% 10 849	46% 18 974	14% 9 942	3% 1 123	1% 241
CC « rurales » de l'échantillon d'étude (logements avec étiquette énergétique et obligation PCAET)	2% 795	6% 2 391	28% 11 125	34% 13 583	20% 7 861	9% 3 632	1% 513
Echantillon d'étude	2% 3 684	7% 10 832	29% 45 080	43% 66 774	14% 22 456	4% 6 795	1% 1 114

# Chiffres clés et enjeux énergétiques

## Enjeu n°3 : les systèmes de chauffage électriques

Comparaison de l'efficacité énergétique du parc de logements de l'échantillon d'étude selon le mode de chauffage

Source : DIS 2018



# Bilan des opérations de rénovation énergétique programmées en 2020-2021

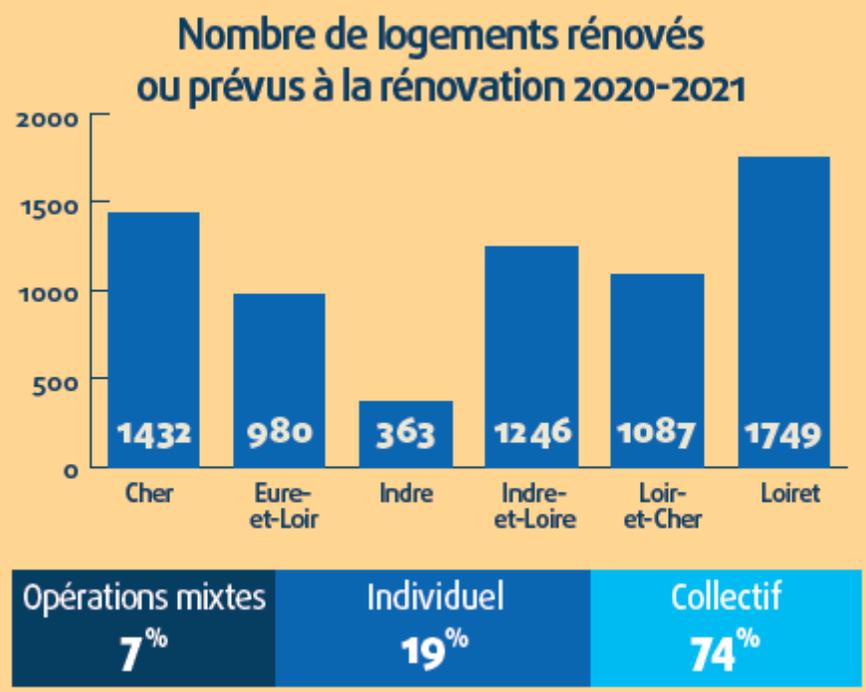
## Chiffres clés en Centre-Val de Loire

(source : enquête rénovation énergétique 10/2020 – 17 OLS répondant)

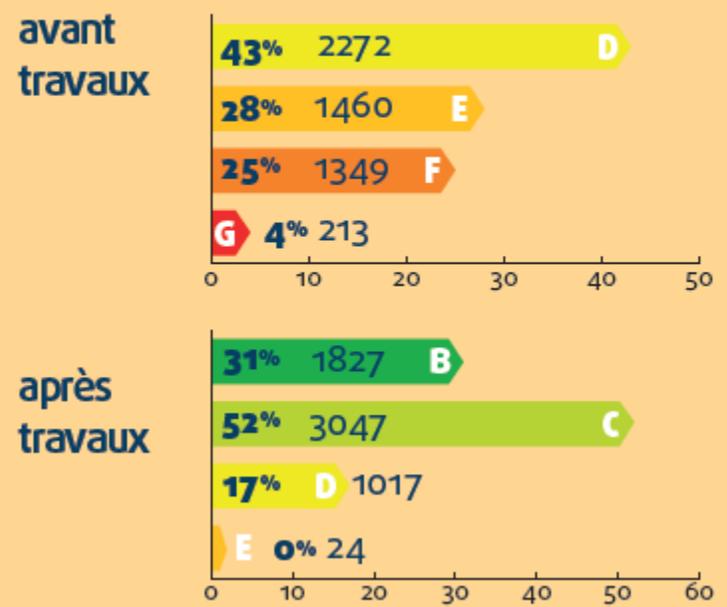
environ  
**6900**  
logements rénovés  
ou à rénover en  
2020 et 2021

près de  
**265** M€  
d'investissements

€ Cout moyen de rénovation  
d'un logement énergivore :  
**39 200 €**

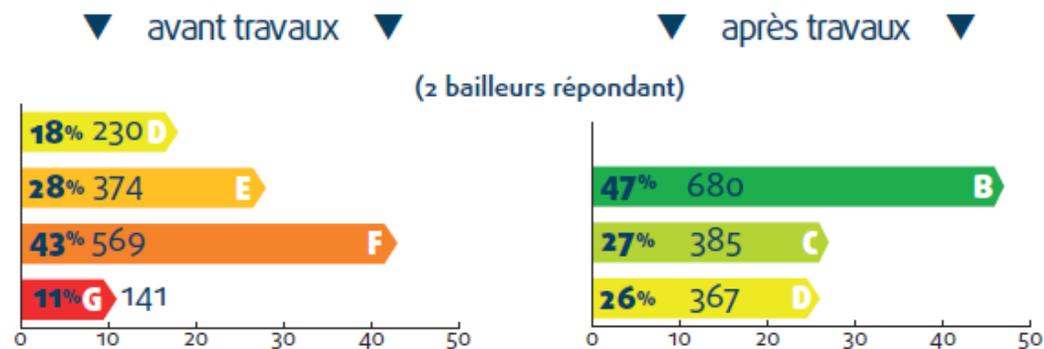


### ETIQUETTES ÉNERGÉTIQUES (données partielles)



## ETIQUETTES ÉNERGÉTIQUES (données partielles)

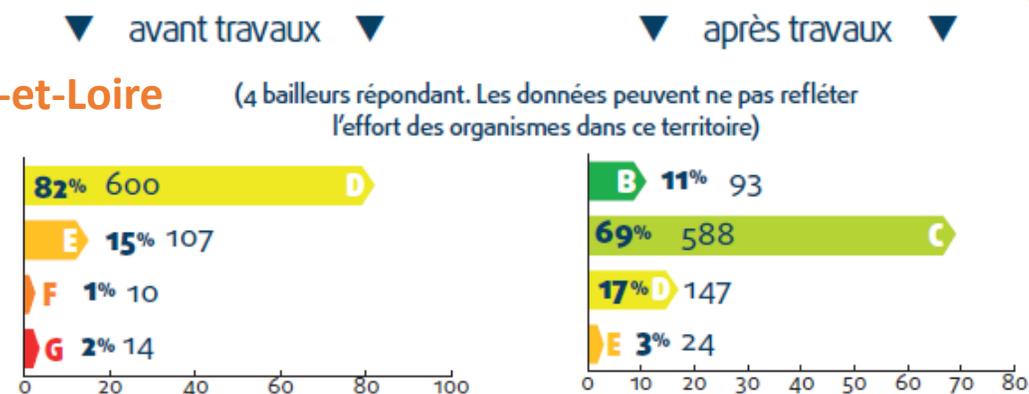
Cher



## ETIQUETTES ÉNERGÉTIQUES (données partielles)

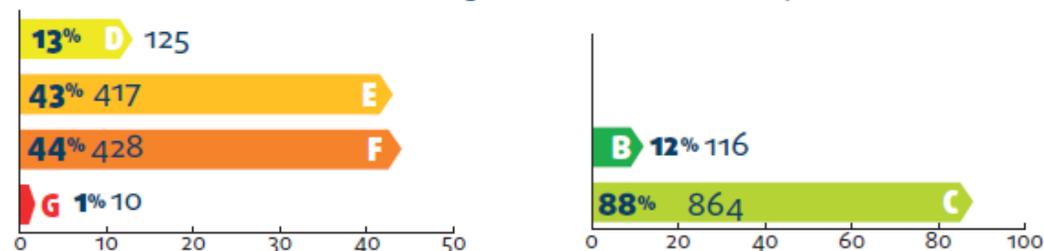
Indre-et-Loire

(4 bailleurs répondant. Les données peuvent ne pas refléter l'effort des organismes dans ce territoire)



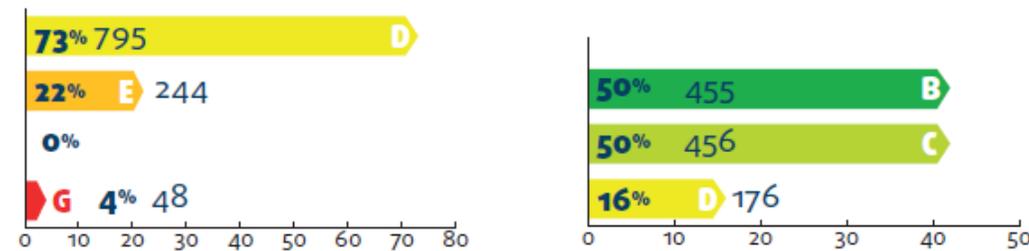
Eure-et-Loir

(3 bailleurs répondant. Les données peuvent ne pas refléter l'effort des organismes dans ce territoire)



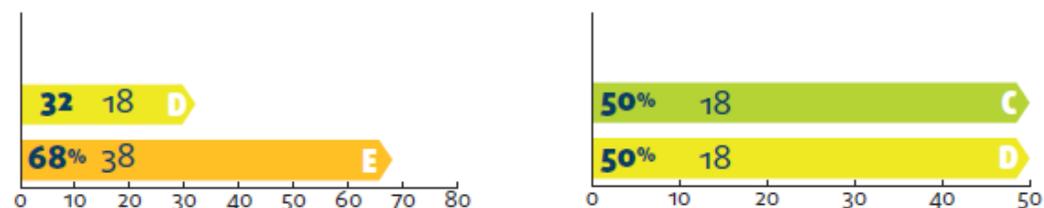
Loir-et-Cher

(3 bailleurs répondant)



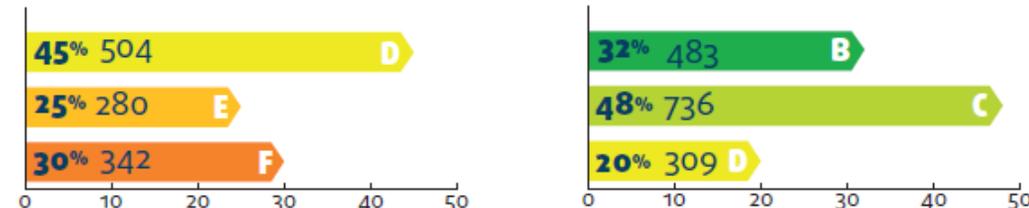
Indre

(3 bailleurs répondant. Les données sur ce département sont très partielles et disponibles pour 36 sur 363 logements rénovés, soit 10% de l'échantillon d'étude. Les analyses ne reflètent donc pas l'ensemble des opérations de rénovation menées sur ce territoire.)



Loiret

(4 bailleurs répondant. Les données peuvent ne pas refléter l'effort des organismes dans ce territoire)



# Exemple de projet en Centre-Val de Loire

(source : enquête rénovation énergétique 10/2020 – 17 OLS répondant)

Exemple d'opération n°1 :

- ⇒ Rénovation de 11 maisons individuelles du T2 au T4
- ⇒ Constructions des années 1980

Etiquette G avant travaux



Etiquette C à D après travaux



Travaux réalisés :

- Menuiseries extérieures PVC + portes de garage isolantes
- Isolation des combles
- Remplacement des VMC
- Installation de pompes à chaleur air/eau + remplacements systèmes de chauffage et ballons ECS
- Autres travaux de confort : remplacement des douches, éviers, WC – remplacement faïences et sols souples cuisine et SDB – peinture façade

Prix de revient de l'opération : 555 000 € soit **50 000 € / logement.**

**Subvention Région de 2000€.** Financement via prêt PAM et fonds propres

**Economies de charges estimées à près de 30 000 € / an soit 60% d'économies (ap. travaux)**

# Exemple de projet en Centre-Val de Loire

Exemple d'opération n°2 :

- ⇒ Rénovation de 10 LLS collectifs du T2 au T4
- ⇒ Construction fin années 1980

Etiquette G avant travaux



Etiquette C à D après travaux



Travaux réalisés :

- Menuiseries extérieures PVC + nouvelles fenêtres de toit + portes intérieures vers garage isolantes + portes d'entrée
- Isolation des combles
- Remplacement des VMC et installation de pompes à chaleur air/eau + remplacements systèmes de chauffage et ballons ECS
- Autres travaux de confort : électricité, remplacement des douches, éviers, WC – remplacement faïences et sols souples cuisine et SDB – peinture façade

Prix de revient de l'opération : 469 000 € soit 49 600 € / logement

Subvention Région de 20 000€ (2000€/lgt). Financement via prêt PAM, éco prêt CDC et fonds propres

Economies de charges estimées à plus de 31 000 € / an (75% d'économies ap. travaux)

# Les financements de la rénovation énergétique

## Les aides régionales et locales

### MAILLAGE URBAIN ET RURAL / LOGEMENT SOCIAL Lutte contre la précarité énergétique

27

#### Rénovation thermique du parc public social

<b>Financement régional</b> 	Montant forfaitaire de base	2 000 € /logement
	<u>Bonifications :</u>	
	Consommation d'énergie inférieure à 80kwh/m <sup>2</sup> /an	+ 500 € /log
	Installation d'un poêle à bois	+1000€ /log
	Utilisation d'une masse significative de matériaux biosourcés (végétal ou animal), y compris des matériaux isolants pour lesquels il existe des règles professionnelles	+ 1000 € /log
	Les équipements liés à l'installation d'une géothermie sur sonde verticale peuvent bénéficier d'un financement spécifique au titre de la fiche 36-4.	



<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les travaux doivent permettre :<ul style="list-style-type: none"><li>- Atteinte de l'étiquette B avec consommation maximale de 80 kwh/m<sup>2</sup>/an après travaux, à défaut gain de 100 Kwh/m<sup>2</sup>/an conjugué à l'atteinte de la classe énergétique C après travaux</li><li>- à défaut un gain de 100 Kwh/m<sup>2</sup>/an et <b>classe énergétique C après travaux</b></li></ul></li><li>• L'organisme HLM doit justifier d'une baisse d'au moins 10% de la quittance globale dans le cas où le loyer augmente (sont appréciés les évolutions de loyer et de dépenses énergétiques)</li><li>• Tout projet dont le coût total est supérieur à 500 000 € HT doit prévoir une clause d'insertion ou appel à une entreprise d'insertion représentant a minima 5% des heures travaillées</li></ul>
------------------	---

**Aide du Conseil régional à hauteur de 2000 €/logement rénové, avec possibilités de bonifications :**

- ⇒ Consommation énergétique faible (<80 kWh/m<sup>2</sup>/an)
- ⇒ Installation d'un poêle à bois
- ⇒ Utilisation de matériaux biosourcés

**Aides des collectivités territoriales**  
(ex : Tours Métropole : 1300€/logement de subventions aux organismes HLM)

# Les financements de la rénovation énergétique

## Les financements nationaux

### Les prêts de la Banque des Territoires



- ⇒ Eco-prêt Logement social (éco-PLS) pour des rénovations énergétiques permettant un gain énergétique minimal de 40%
- ⇒ Prêts à la réhabilitation (PAM) pour des rénovations lourdes ou énergétiques, complémentaires ou non avec l'Eco-prêt Logement social

### Dispositifs fiscaux

- ⇒ Taux de TVA réduits à 10% voire 5,5% pour certains travaux énergétiques
- ⇒ Possibilité de dégrèvement de la TFPB

### Valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE)



- ⇒ Valorisation des CEE « classiques »
- ⇒ Valorisation bonifiée des CEE « coups de pouce » pour certains travaux d'isolation et de changement de systèmes de chauffage



Pour les opérations d'acquisition amélioration « Action Cœur de Ville » ou NPNRU

# Les financements de la rénovation énergétique

## Les financements liés au Plan France Relance

### Dotations régionales et objectifs associés

	€	%	nb logt
Ile de France	37 712 533 €	20%	3 428
Centre-Val de Loire	4 341 955 €	2%	395
Bourgogne-Franche-Comté	6 516 464 €	3%	592
Normandie	8 827 564 €	5%	803
Hauts-de-France	34 203 619 €	18%	3 109
Grand Est	22 836 089 €	12%	2 076
Pays de la Loire	18 069 382 €	9%	1 643
Bretagne	13 691 581 €	7%	1 245
Nouvelle-Aquitaine	8 066 831 €	4%	733
Occitanie	8 022 293 €	4%	729
Auvergne-Rhône-Alpes	20 287 552 €	11%	1 844
Provence-Alpes-Cote-d'Azur	10 046 201 €	5%	913
Corse	227 938 €	0,1%	21
	192 850 000 €	100%	17 532

### Financement d'opérations de rénovation énergétique couplées à de la rénovation lourde

- ⇒ Priorité 1 : opérations 2021 de restructuration couplée à de la rénovation thermique lourde (étiquette D min.)
- ⇒ Priorité 2 : rénovations thermiques F/G puis E avec saut de 2 étiquettes min.

**En région Centre-Val de Loire, seulement 395 logements subventionnés sur 6900 recensés par les OLS pour de la rénovation énergétique**  
**Environ 4,3 M d'euros soit 2% de l'enveloppe du Plan France Relance**

# Les financements de la rénovation énergétique

## Les financements liés au Plan France Relance « Massireno »

**Appel à projets pour le financement d'opérations de massification de la rénovation énergétique (40M d'euros sur 2 ans – max. 30% du prix de revient HT et max. 20 000€/logement)**

- ⇒ Etiquettes énergétiques D à G (15% max. de D par bailleur)
- ⇒ Bilan énergétique inférieur à 60 kWh/m<sup>2</sup> par an en énergie finale et inférieur à 80 kWh/m<sup>2</sup> par an en énergie primaire
- ⇒ Garantie contractuelle de la performance énergétique après travaux sur 30 ans
- ⇒ Techniques industrielles innovantes
- ⇒ Sensibilisation des habitants aux économies d'énergie
- ⇒ Utilisation de solutions bas carbone et/ou sobres (matériaux biosourcés, réemploi ou recyclage de matériaux)
- ⇒ **Démarrage des travaux dès 2021 (OS de démarrage avant le 31/12/21)**

Calendrier : candidatures jusqu'au 28/02/21 et annonce des dossiers retenus en avril 2021

# Feuille de route 2021

## ⇒ Quelles modalités de communication ?

- Public visé ?
- Fiches territoriales avec indicateurs « clés »
- Document de communication plus détaillé de type « 4 pages » ou lettre d'information

## ⇒ Quelles modalités de suivi ?

- Observatoire statistique avec indicateurs « clés » ?
- Outil de suivi des projets de rénovation à l'échelle régionale ? (ex : mise en place d'une base de données régionale ou d'un SIG)
- Fréquence de suivi ?

## Des questions ou sujets complémentaires ?

### A vos agendas

- Prochain COPIL Energie en septembre 2021
- Atelier inter-bailleurs sur la rénovation énergétique en février 2021 (réforme des DPE, RE 2020, massification de la rénovation énergétique)

